

DECRET N° 2015-580 DU 18 NOVEMBRE 2015

portant détermination de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou à déclaration.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2010-44 du 24 novembre 2010 portant gestion de l'eau en République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 87-015 du 21 septembre 1987 portant Code de l'Hygiène Publique ;
- Vu** la loi n° 98-030 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin et ses décrets d'application ;
- Vu** la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 3 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2015-019 du 29 janvier 2015 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;
- Vu** le décret n° 2012-541 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n° 2014-417 du 04 août 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières ;
- Vu** le décret n° 2012-272 du 13 août 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- Vu** le décret n° 2013-68 du 19 février 2013 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire

- Vu** le décret n°2012-545 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables, après avis du Conseil National de l'Eau ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en ses séances des 04 et 11 mars 2015,

DECRETE :

Article 1^{er} : Le présent décret détermine la nomenclature des installations, des ouvrages, des travaux et des activités soumis à autorisation ou à déclaration conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n° 2010-44 du 24 novembre 2010 portant gestion de l'eau en République du Bénin.

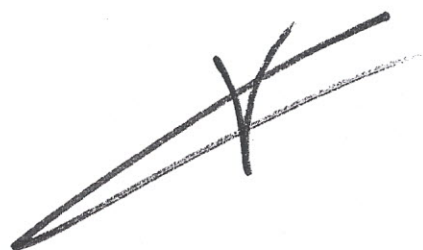
La nomenclature est jointe en annexe au présent décret.

Article 2 : Le Ministre de l'Eau, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières, le Ministre de la Santé, le Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire et le Ministre de l'Industrie et du Commerce sont chargés de l'application du présent décret.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment celles du décret n° 2015-293 du 03 juin 2015, sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

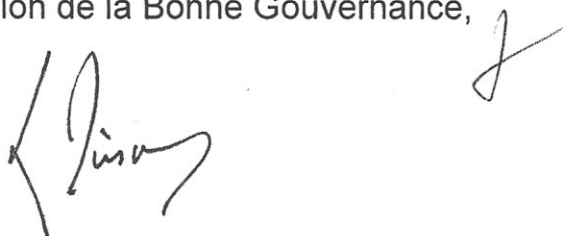
Fait à Cotonou, le 18 novembre 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



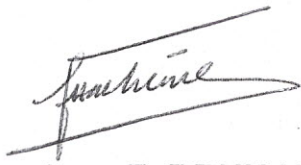
Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance,



Lionel ZINSOU

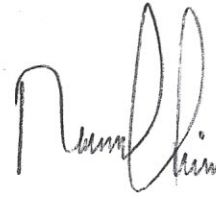
Le Ministre de la Décentralisation, de
la Gouvernance Locale, de
l'Administration et de l'Aménagement
du Territoire,



Véronique F. BRUN HACHEME

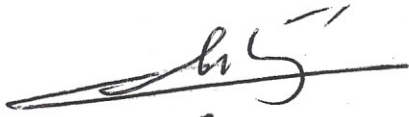
Le Ministre de l'Eau,

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche,



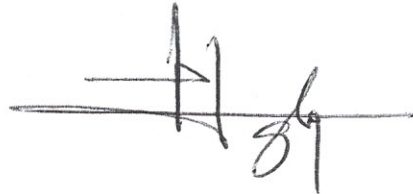
Rufin Orou Nan NANSOUNON

Le Ministre de la Santé,



Christine A. GBEDJI-VYAHOU

Le Ministre de l'Industrie et du
Commerce,

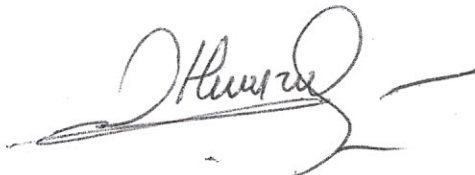


Pascal DOSSOU TOGBE

Le Ministre de l'Environnement
Chargé de la Gestion des
Changements Climatiques, du
Reboisement, de la Protection des
Ressources Naturelles et Forestières,



Pocolin Damè KOMBIENOU



Théophile C. WOROU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/DEEPPPBG 2 ME 2 MAEP 2 MS 2
MECGCCRPRNF 2 MDGLAAT 2 MIC 2 Autres Ministères 21 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA-BAG 2 UAC-ENAM-FADESP 3 UP-FDSP2
JORB 1.

cto